Luberon Monts de Vaucluse
CAMPINGS
Camping ** Les Royères du Prieuré

CONTRAT DE LOCATION MOBIL-HOME

Entre le soussigné et le camping « Les Royères du Prieuré » de Maubec, représenté par la Communauté de Communes Luberon Monts de Vaucluse, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

NOM : ……Prénom : ……
Adresse : ……..
Ville : ……Pays : ……

Tél fixe : ……Port : ……..
Mail : ……

Accepte les conditions de location et les tarifs ci-joints et s'engage à l'occuper pour un usage saisonnier de tourisme.

Arrivée le :…… (à partir de 17 heures 30)
Départ le : …… (avant 10 heures)

Mobil-homes : 4 + 2 personnes ☐ 5 + 2 personnes ☐
Nombre de personnes : …….. adultes …… enfants (- de 12 ans)

Arrhes : 150 € par semaine de location pour les mobil-homes
+ 10 € frais de réservation
Ci-joint un chèque de ……. € pour une location de mobil-home 1-2-3 ou 4 semaine(s) à l'ordre du camping « Les Royères du Prieuré »

CONDITIONS DE LOCATION :
La location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Le nombre de personnes occupant le mobil-home ne peut dépasser la capacité prévue : 6 à 7 personnes suivant le mobil-home. Les animaux ne sont pas admis dans les locations.
La location ne devient effective qu'avec notre accord signifié par une confirmation de réservation et après réception des arrhes demandées.
En l'absence de message écrit du loueur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, le mobil-home devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat de location et le règlement intégral des prestations demeure exigé.(les messages téléphoniques ne sont pas admis).
En cas d'annulation, il vous sera retenu ou vous restera à devoir (à titre d'indemnité de rupture de contrat) :
- soit un montant égal à 20% du coût intégral si vous annulez de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- soit un montant égal au total de votre séjour si vous annulez de moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.
Le montant du séjour est intégralement dû le jour de votre arrivée. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée ou de départ anticipé.
Avant l'entrée en jouissance du mobil-home, une caution de 400€ est demandée. La caution ne pourra être remboursée, les frais de remises en état éventuellement déduits que le jour du départ après inventaire. Toutes pertes ou dégâts donneront lieu à indemnisation. Pour toute modification des dates de séjour, celle-ci ne pourra être garanti.
A réception du contrat et des arrhes, un courrier de confirmation de réservation vous sera adressé.
Toute personne est tenue de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.
Les tribunaux d'Avignon sont seuls compétents en cas de litige.
La signature de ce contrat vaut lecture du descriptif et des tarifs joints.

Fait à …… Le ……
Signature
(lu et approuvé)

52 chemin de la combe St Pierre 84660 MAUBEC 04.90.76.50.34
Mail : camping.maubec@c-lmv.fr www.campingmaubec-luberon.com